

DREAL

Pays de la Loire

observatoire
social régional
des transports

décembre
2016

Tableau de bord du social
Transports routiers
de voyageurs
Édition 2016



**OUTILS
ET REPÈRES**

Collection

n° 63



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

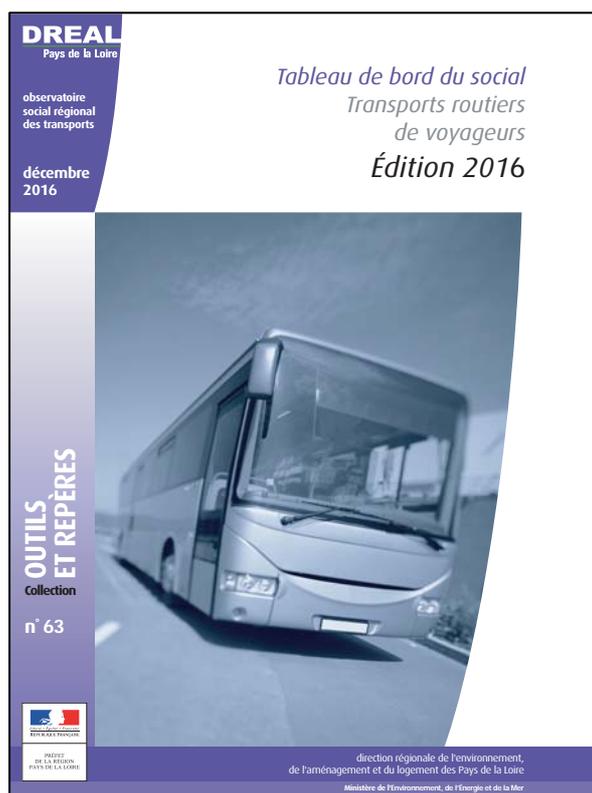
direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Sommaire

① Contexte démographique et économique	1
② Fréquentation des transports collectifs routiers	2
③ Immatriculations et parc	4
④ Appareil productif et emploi	6
⑤ Marché du travail	10
⑥ Durée de travail et rémunérations	11
⑦ Accidents du travail et sécurité routière	12
⑧ Formation et entrée dans la profession	14
Annexe : l'Observatoire social régional des transports	16

Sauf mention contraire (cf. page 11), les données présentées ci-après sont celles des Pays de la Loire.



Ce 6^{ème} Tableau de bord du social a été élaboré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement à la demande de l'Observatoire social régional des transports (cf. page 16). Il présente de nombreux indicateurs relatifs à la situation sociale dans les transports routiers de voyageurs. Son objectif est de fournir aux partenaires sociaux une base d'informations communes.

Document consultable
et téléchargeable sur le site
de la DREAL à l'adresse suivante :
http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=800

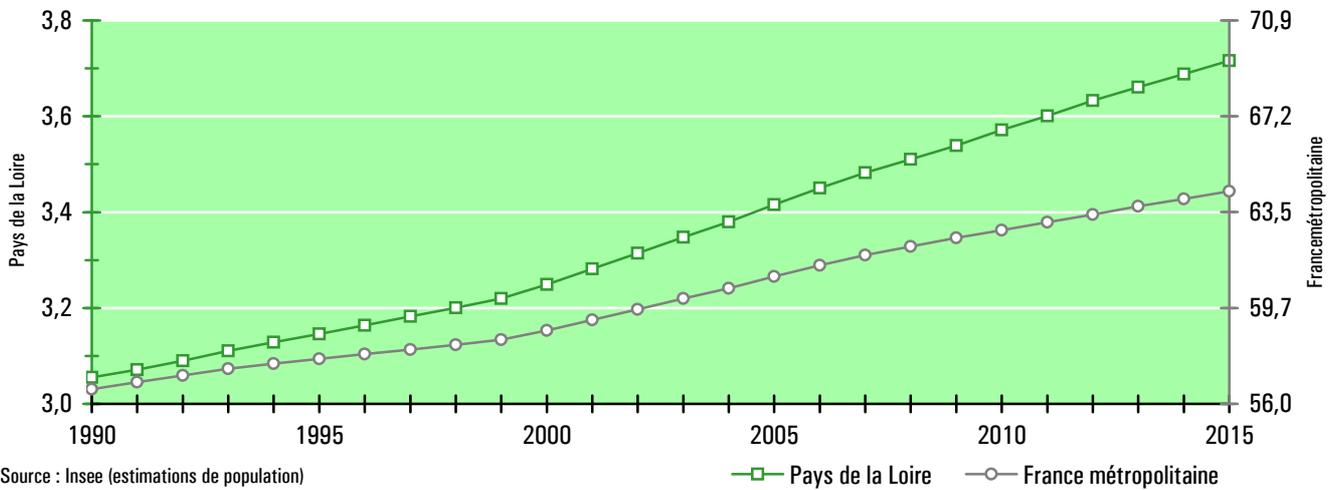
1 Contexte démographique et économique

Population (au 1^{er} janvier)

	1990	2000	2010	2013	2014	2015
Loire-Atlantique	1 050 539	1 146 058	1 282 052	1 328 620	1 343 538	1 358 627
Maine-et-Loire	704 668	736 867	784 810	800 191	804 810	809 505
Mayenne	277 748	286 970	306 337	307 500	307 780	307 831
Sarthe	513 280	532 765	563 518	569 035	570 492	572 135
Vendée	508 962	546 334	634 778	655 506	661 781	667 970
Pays de la Loire	3 055 197	3 248 994	3 571 495	3 660 852	3 688 401	3 716 068
Pays de la Loire / France	5,40 %	5,52 %	5,69 %	5,75 %	5,76 %	5,78 %

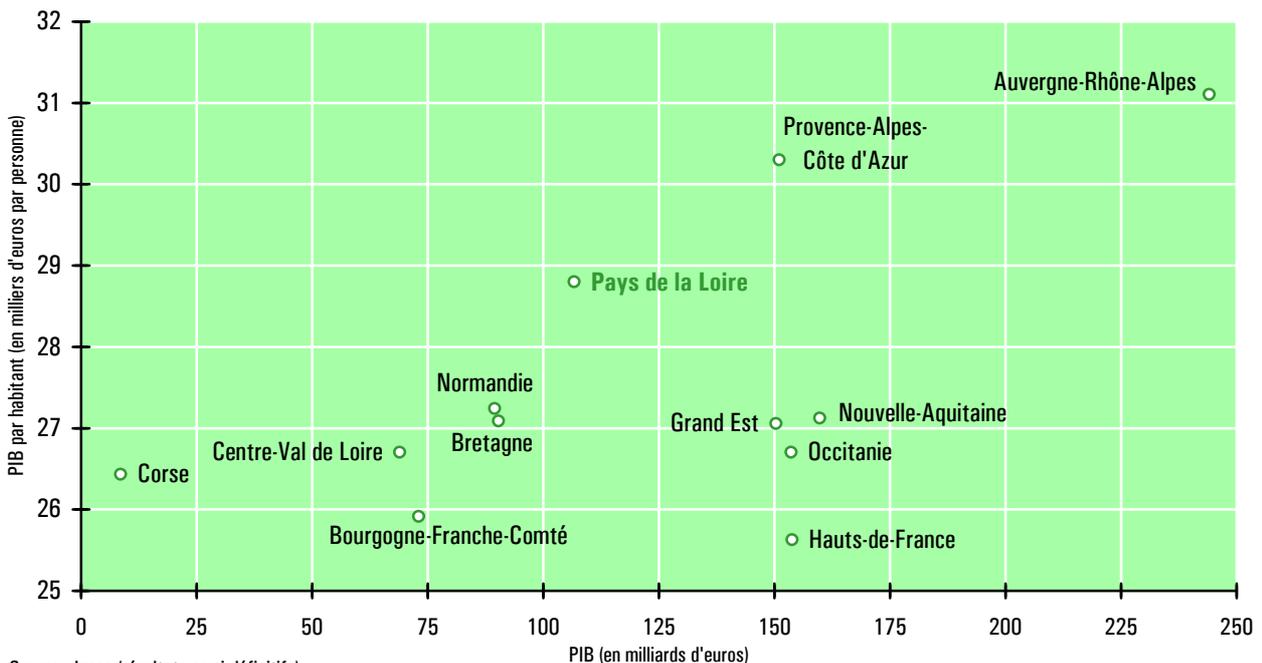
Source : Insee (résultats provisoires pour 2014 et 2015)

Population (en millions d'habitants, au 1^{er} janvier)



Produits intérieurs bruts régionaux en 2014

(en euros courants, hors Île-de-France)



2 Fréquentation des transports collectifs routiers

2.1 Réseaux de transport collectif urbain

Nombre de voyages effectués dans les réseaux de transport collectif urbain

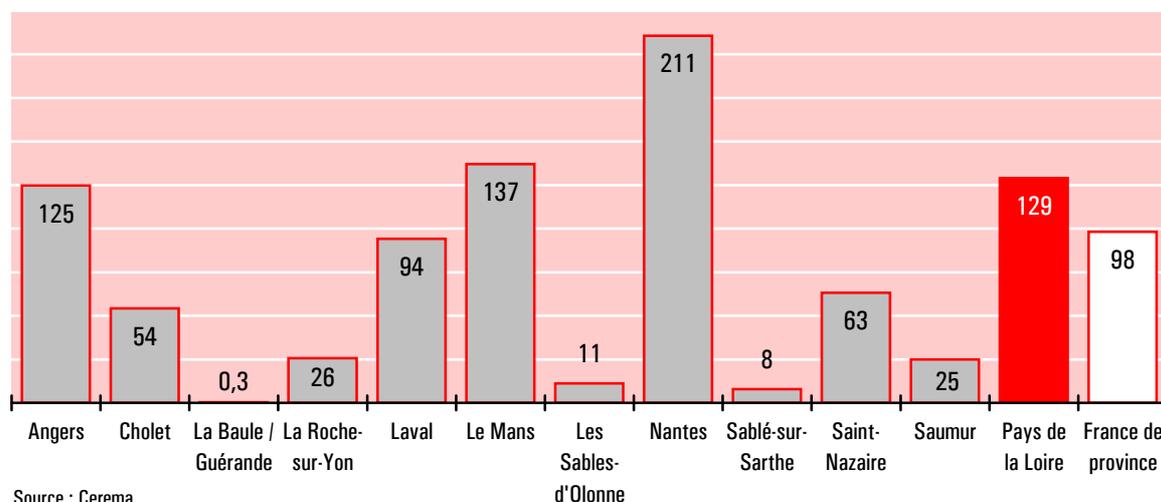
	1990	1995	2000	2005	2010	2013	2014
Angers	21 890	23 284	25 987	26 418	25 977	32 895	34 643
Cholet	1 958	2 430	2 968	3 525	4 284	4 535	4 550
La Baule / Guérande						21	21
La Roche-sur-Yon *	2 168	2 276	2 212	2 139	2 214	2 331	2 492
Laval	6 822	6 909	6 988	7 100	7 968	9 432	9 443
Le Mans	24 451	24 681	23 098	23 400	23 932	26 063	27 983
Les Sables-d'Olonne		336	370	352	301	349	479
Nantes	68 185	84 344	83 228	99 834	113 127	126 599	130 428
Sablé-sur-Sarthe	72	64	57	52	75	43	102
Saint-Nazaire	3 437	5 770	5 777	5 469	5 639	6 883	7 805
Saumur	1 296	1 083	1 080	586	1 546	1 502	1 622
Pays de la Loire	130 279	151 177	151 852	168 968	185 201	210 732	219 568

Unité : millier de voyages

* Série rétropolée suite au changement d'exploitant intervenu en 2010

Source : Cerema

Nombre de voyages par habitant des réseaux de transport collectif urbain des Pays de la Loire en 2014



Source : Cerema

2.2 Réseaux de transports départementaux routiers

Fréquentation des réseaux départementaux de transport collectif routier en 2014

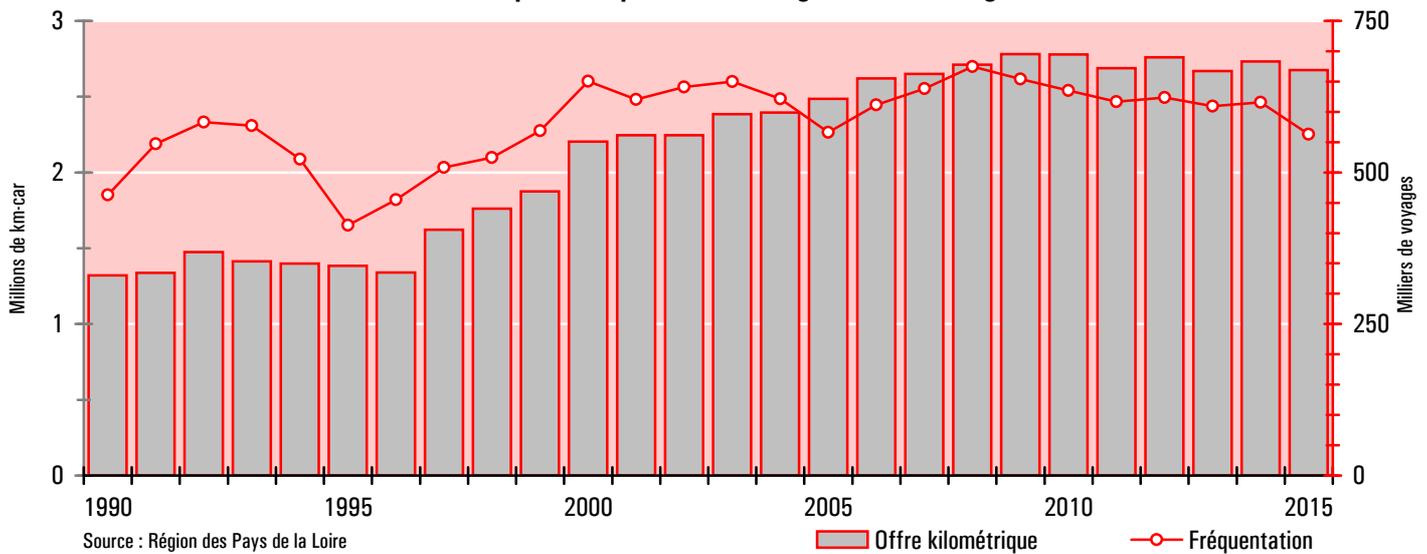
	Nombre de voyages sur les lignes régulières	Nombres d'élèves subventionnés sur les circuits scolaires	Nombre de courses du transport à la demande
Loire-Atlantique	1 321 000	48 109	63 126
Maine-et-Loire	706 000	16 777	7 267
Mayenne	322 000	10 072	30 470
Sarthe	NC	NC	NC
Vendée	345 000	23 705	3 500
Pays de la Loire	2 694 000	98 663	104 363

Source : Cerema

NC : non communiqué

2.3 Lignes régionales (TER et autres lignes routières)

Offre kilométrique et fréquentation des lignes routières régionales



Fréquentation des principales lignes routières régionales

	1990	1995	2000	2005	2010	2014	2015
Nantes / Noirmoutier			58	89	117	125	131
Le Mans / Saumur	178	198	244	146	124	119	122
Nantes / Cholet / Poitiers			47	52	82	102	88
Nantes / Saint-Jean-de-Monts			14	19	27	41	45
La Roche / Fontenay-le-C. / La Rochelle	80	47	47	37	37	71	40
Fontenay-le-Comte / Niort	56	36	41	38	43	43	38
Angers / Laval				29	34	32	27
Nantes / Saint-Gilles-Croix-de-Vie	107	31	62	62	60	21	23
Nantes / Laval			20	20	22	19	17
La Roche-sur-Yon / Les Sables-d'Olonne			9	12	15	16	10
Angers / Châteaubriant		10	13	13	14	11	9
Saint-Nazaire / Redon		11	34	8	9	9	8
La Roche-sur-Yon / Bressuire	40	25	33	30	37	6	4
Ensemble des lignes routières	463	413	650	566	635	616	563

Unité : milliers de voyageurs

Source : Région des Pays de la Loire

2.4 Transport interrégional régulier par autocar (services librement organisés)

La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 (dite "loi Macron") a libéralisé le transport régulier interurbain par autocar. En un an, cinq millions de passagers ont utilisé en France ce nouveau mode de transport. Les opérateurs présents dans l'Hexagone (Flixbus, Isilines et Ouibus) sont tenus de transmettre leurs données à l'Arafer, l'autorité de régulation du secteur.

Selon le rapport annuel de l'Arafer, entre août 2015 et juin 2016 :

- le marché a généré 1,2 milliard de voyageurs-kilomètres (à titre comparatif, en 2015, le trafic réalisé en transports collectifs a été de 190 milliards de VK et celui réalisé en véhicule personnel s'est élevé à 740 milliards de VK),
- le réseau dessert 193 villes françaises, dont neuf sont situés en Pays de la Loire,
- 257 lignes étaient opérées au 30 juin 2016 (1 105 liaisons distinctes de ville à ville),
- Nantes est la sixième ville la plus fréquentée avec 40 destinations différentes et 232 000 passagers transportés en onze mois,
- Nantes / Paris est la sixième ligne la plus fréquentée de France (environ cent mille passagers sur 11 mois).

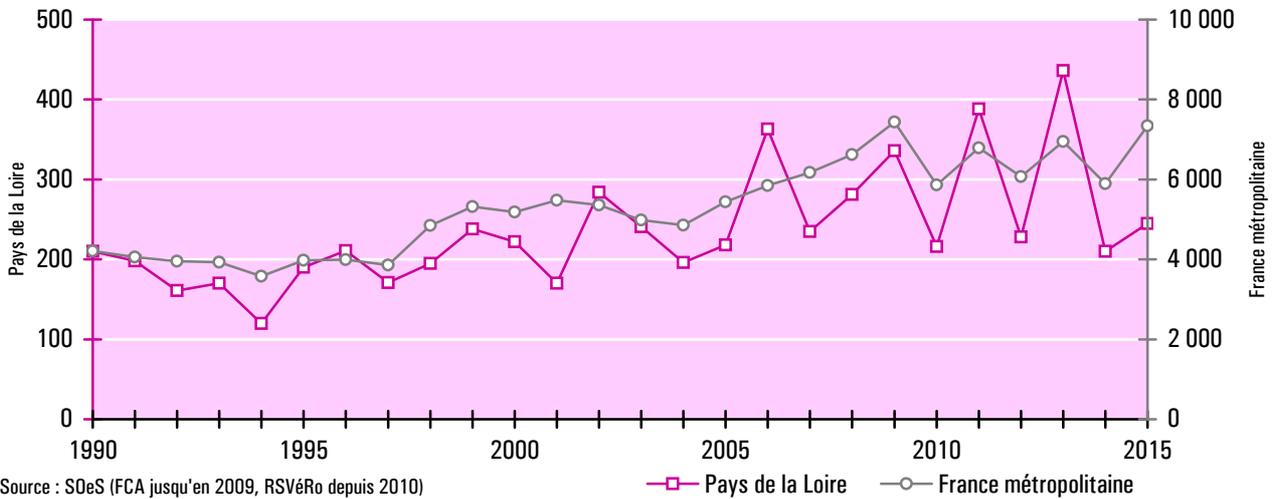
3 Immatriculations et parc

Immatriculations des autobus et autocars neufs

	1990	2000	2010	2013	2014	2015
Loire-Atlantique	88	86	49	98	63	90
Maine-et-Loire	30	45	58	39	66	48
Mayenne	14	20	14	29	26	9
Sarthe	52	38	12	27	10	51
Vendée	26	33	83	243	45	47
Pays de la Loire	210	222	216	436	210	245
Région / France	5,0%	4,3%	3,7%	6,3%	3,6%	3,3%

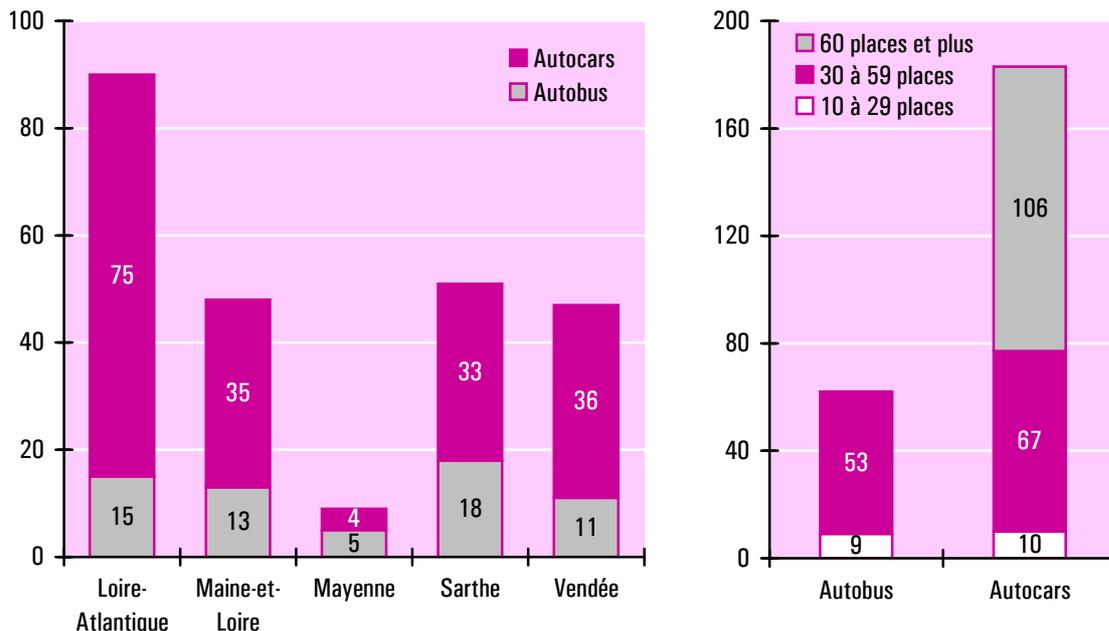
Source : SOeS (FCA jusqu'en 2009, RSVéRo depuis 2010)

Évolution des immatriculations des autobus et autocars neufs depuis 1990



Source : SOeS (FCA jusqu'en 2009, RSVéRo depuis 2010)

Répartition des immatriculations des autobus et autocars neufs en 2015



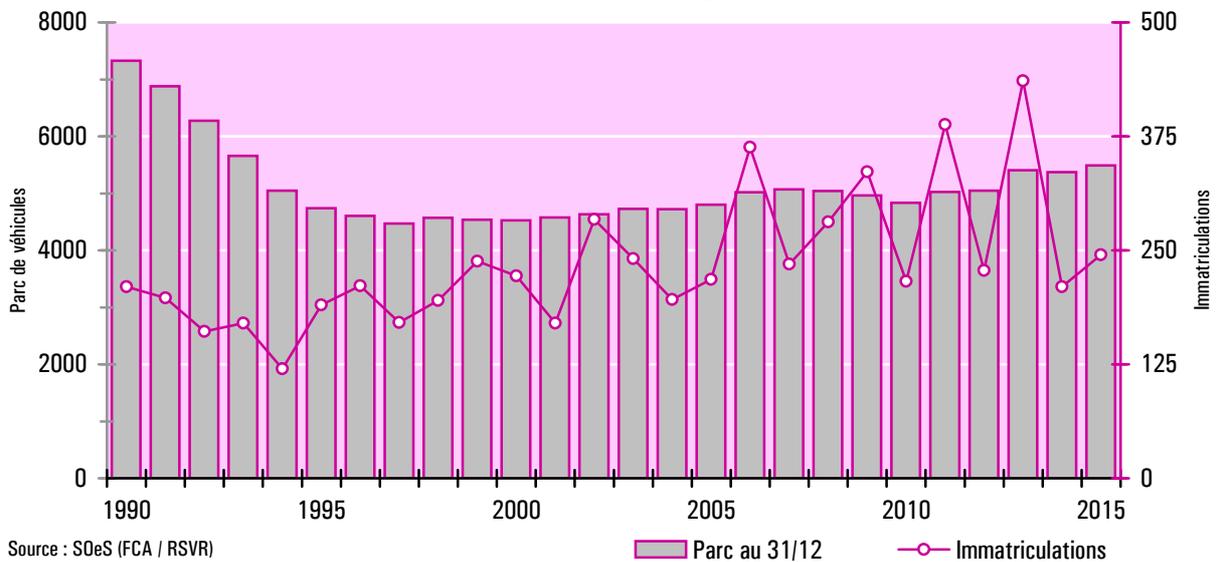
Source : SOeS - Répertoire statistique des véhicules routiers

Parc des autobus et autocars (au 31 décembre)

	1990	2000	2010	2013	2014	2015
Loire-Atlantique	2 558	1 644	1 810	1 888	1 870	1 973
Maine-et-Loire	1 730	1 014	994	1 027	1 109	1 095
Mayenne	559	380	381	408	431	406
Sarthe	1 375	569	562	531	513	536
Vendée	1 106	920	1 090	1 552	1 452	1 481
Pays de la Loire	7 328	4 527	4 837	5 406	5 375	5 491
Région / France	5,2%	5,3%	5,3%	5,6%	5,6%	5,5%

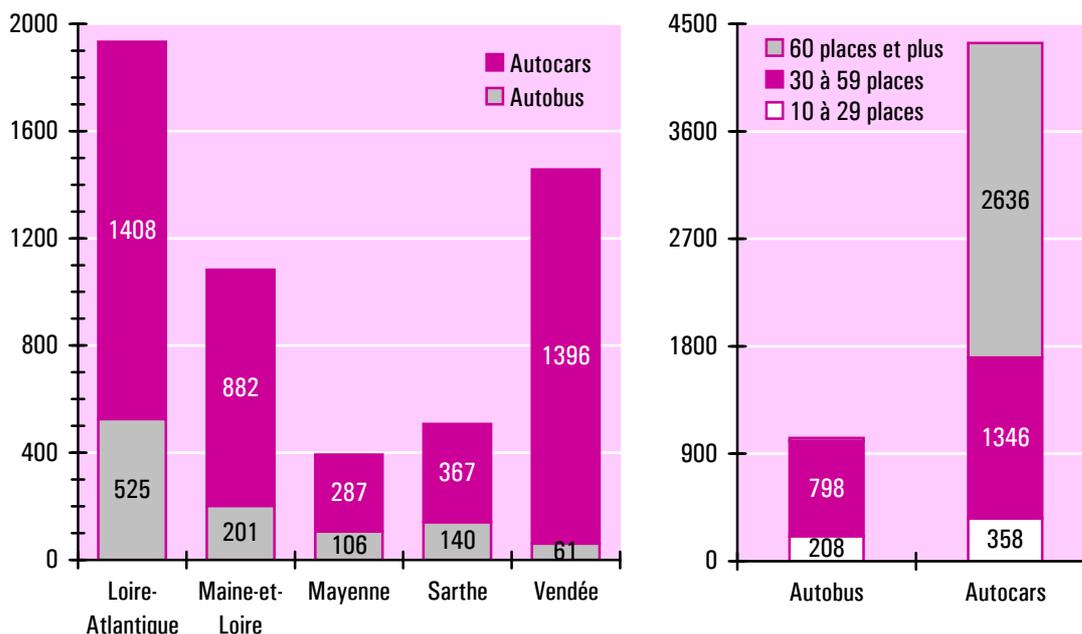
Champ : autobus de moins de 17 ans et autocars de moins de 18 ans (avant 2009, véhicules de moins de 20 ans d'âge)
 Source : SOeS (FCA jusqu'en 2009, RSVéRo depuis 2010)

Parc et immatriculations des autobus et autocars depuis 1990



Source : SOeS (FCA / RSVR)

Répartition du parc des autobus et autocars au 31 décembre 2015



Source : SOeS - Répertoire statistique des véhicules routiers

4 Appareil productif et emploi

Entreprises, établissements et effectifs (au 31 décembre) du secteur des transports routiers de voyageurs en Pays de la Loire

Nombre d'entreprises	2000	2005	2010	2013	2014	2015
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	6	10	13	11	15	
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	77	65	52	49	48	Non
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	43	33	50	64	72	disponible
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	126	108	115	124	135	
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	666	712	768	813	824	
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	792	820	883	937	959	

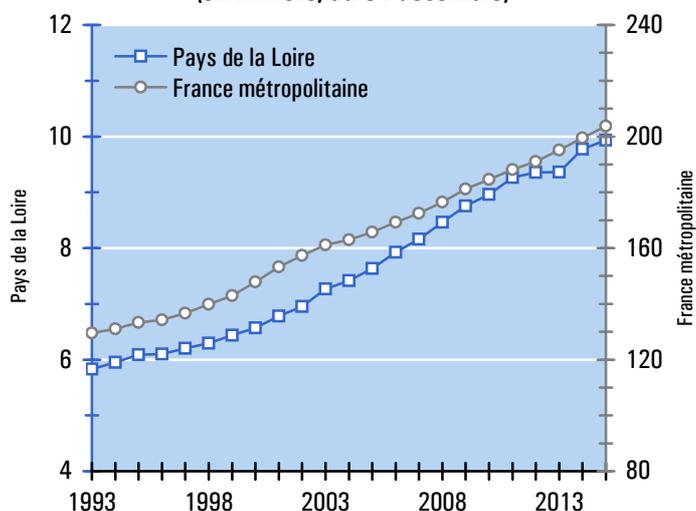
Nombre d'établissements	2000	2005	2010	2013	2014	2015
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	16	18	26	14	19	
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	126	102	110	84	87	Non
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	62	69	99	115	123	disponible
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	204	189	235	213	229	
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	718	784	854	891	904	
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	922	973	1 089	1 104	1 133	

Effectifs salariés	2000	2005	2010	2013	2014	2015
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	2 819	2 974	3 341	3 679	3 842	3 880
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	2 457	2 523	2 909	3 122	3 243	3 189
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	1 293	2 137	2 712	2 560	2 691	2 866
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	6 569	7 634	8 962	9 361	9 776	9 935
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	431	503	601	680	748	820
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	7 000	8 137	9 563	10 041	10 524	10 755

NAF rév. 2 (niveau A 732)

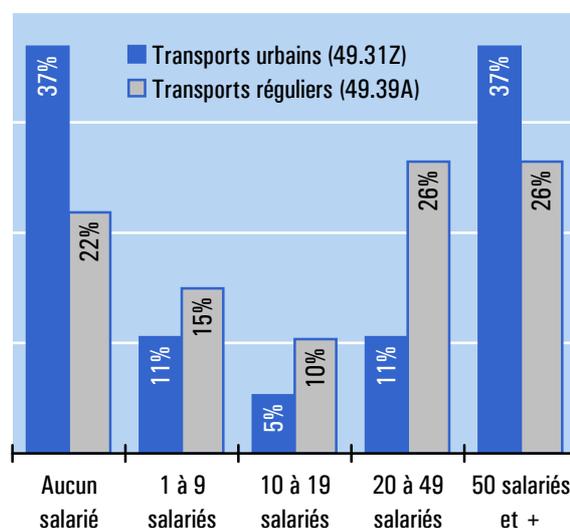
Sources : SOeS - INSEE (fichier SIRENE), Unédic, Acoess (valeurs 2013 à 2015 semi-définitives)

Effectifs salariés du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint) (en milliers, au 31 décembre)



Sources : Unédic et RATP (jusqu'en 2002), Acoess (à partir de 2003)

Répartition des établissements de transport routier de voyageurs par tranches d'effectif salarié au 31 décembre 2014

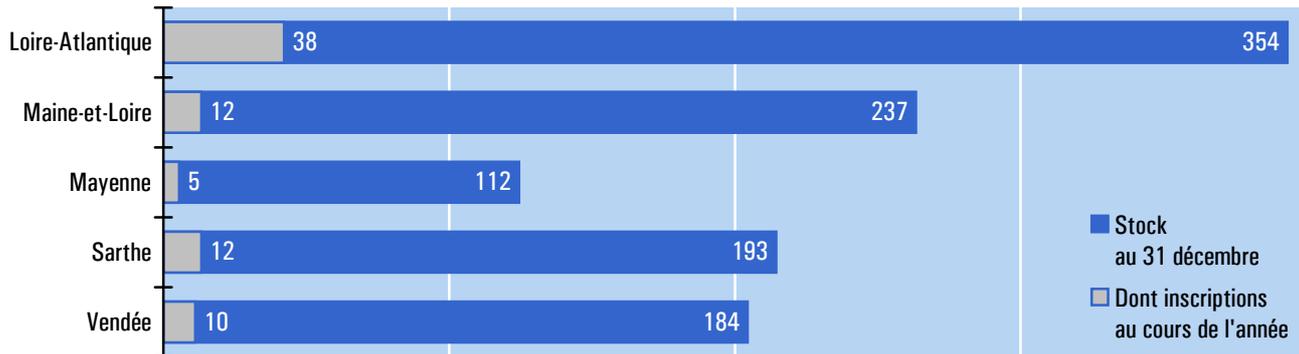


Source : INSEE - NAF rév. 2 (niveau A 732)

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" (au 31 décembre)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Loire-Atlantique	181	180	181	329	315	304	320	354
Maine-et-Loire	201	208	214	236	224	225	232	237
Mayenne	115	118	118	117	112	112	111	112
Sarthe	158	171	178	184	175	183	187	193
Vendée	177	185	188	192	174	177	180	184
Pays de la Loire	832	862	879	1 058	1 000	1 001	1 030	1 080

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" en 2015



Titres détenus par les entreprises inscrites au registre "Voyageurs" (au 31 décembre)

Licence communautaire	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Licences	101	92	92	90	87	87	85	83
Copies conformes	4 495	4 284	4 258	4 746	4 683	4 774	5 064	5 172

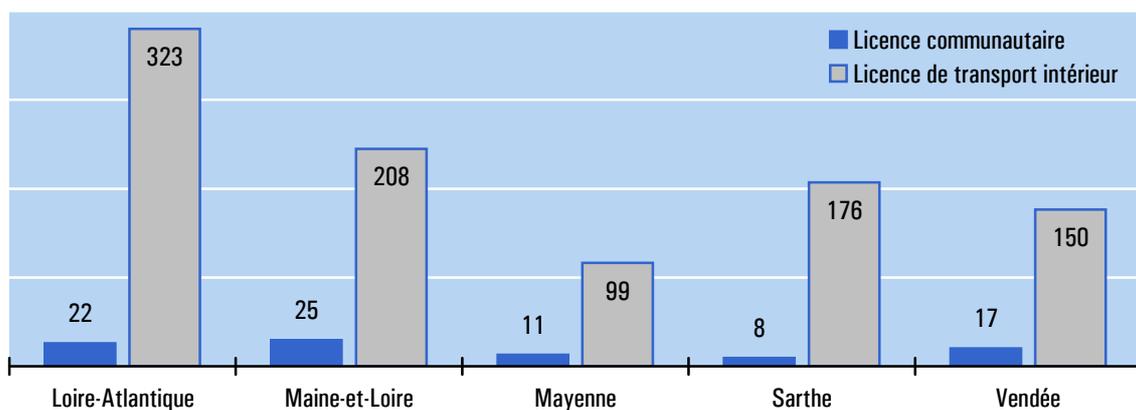
Licence de transport intérieur	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Licences	809	832	838	934	896	903	909	956
Copies conformes	2 872	2 908	2 927	3 022	3 110	3 639	3 748	4 800

Licence communautaire : délivrée aux entreprises de transport public routier de personnes utilisant des autobus ou des autocars

Licence de transport intérieur : délivrée aux entreprises de transport public utilisant des véhicules de moins de dix places (taxis, ambulanciers, ...)

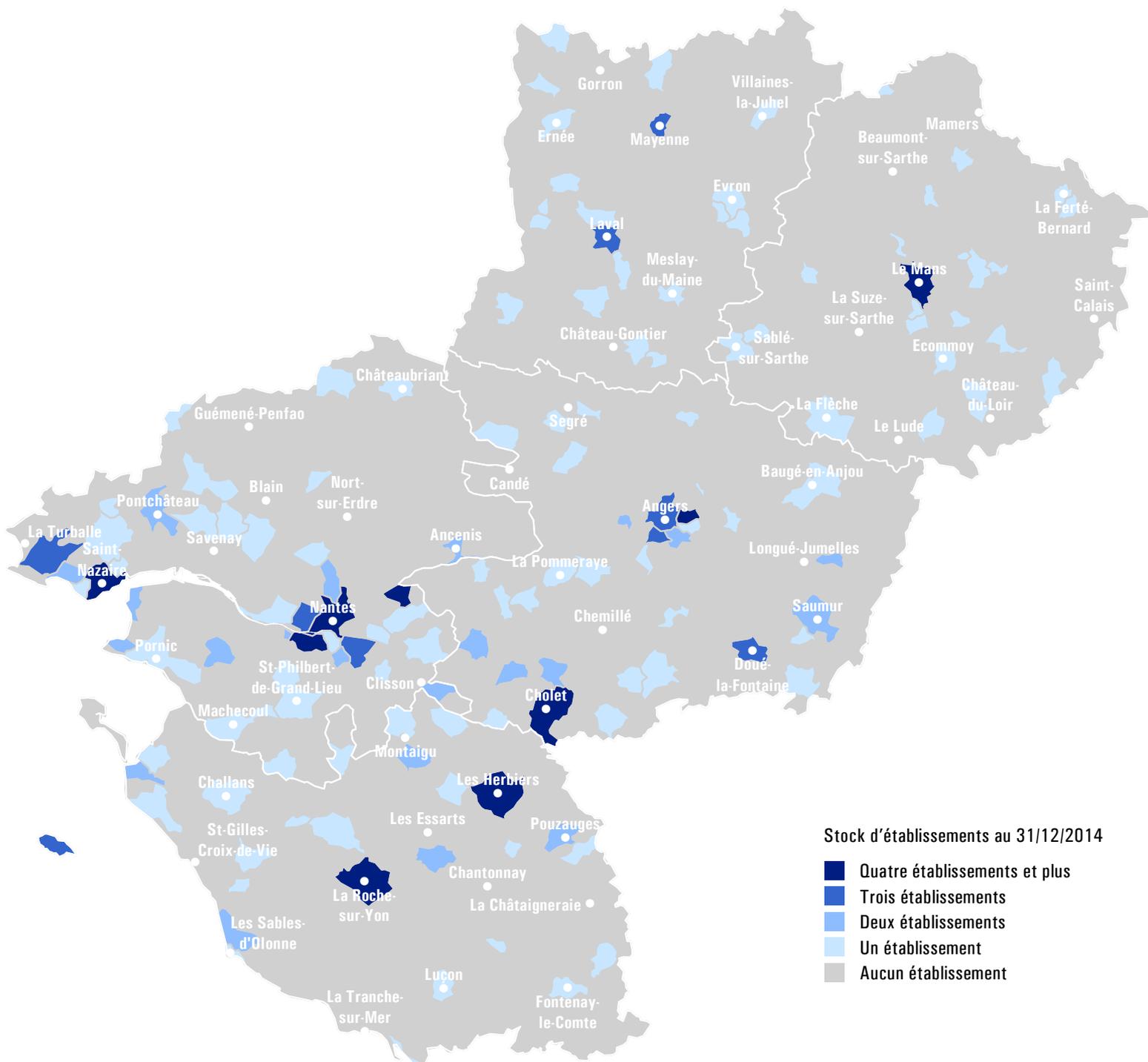
Copie conforme : copie de la licence attribuée à chaque véhicule de l'entreprise

Répartition des licences par département au 31 décembre 2015



Source : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

**Localisation communale des établissements
du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint)
au 31 décembre 2014**

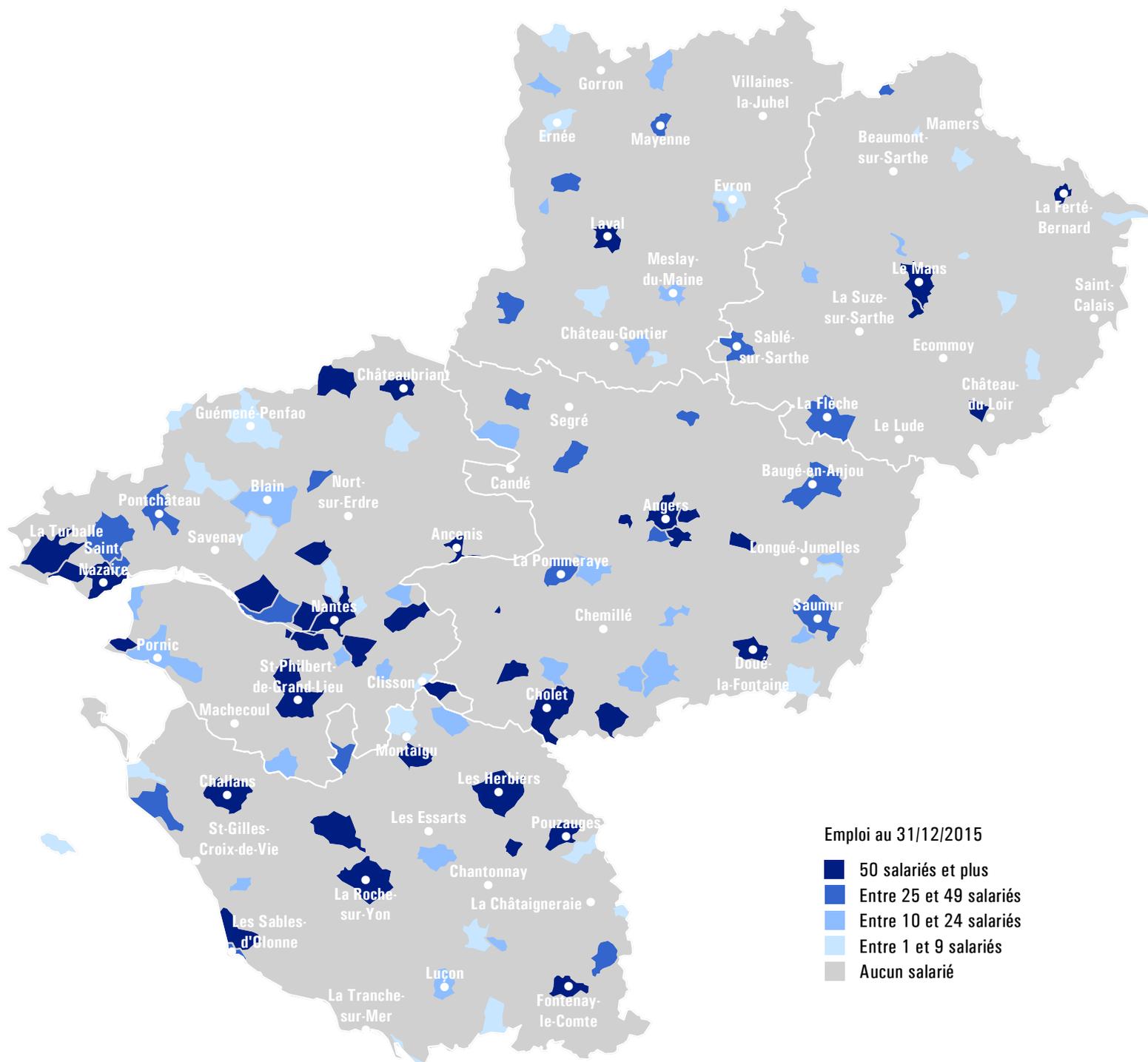


R.E.E. (Répertoire des Entreprises et des Établissements) / SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements)

Champ : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

Source : INSEE

**Localisation communale de l'emploi salarié des établissements
du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint)
au 31 décembre 2015**



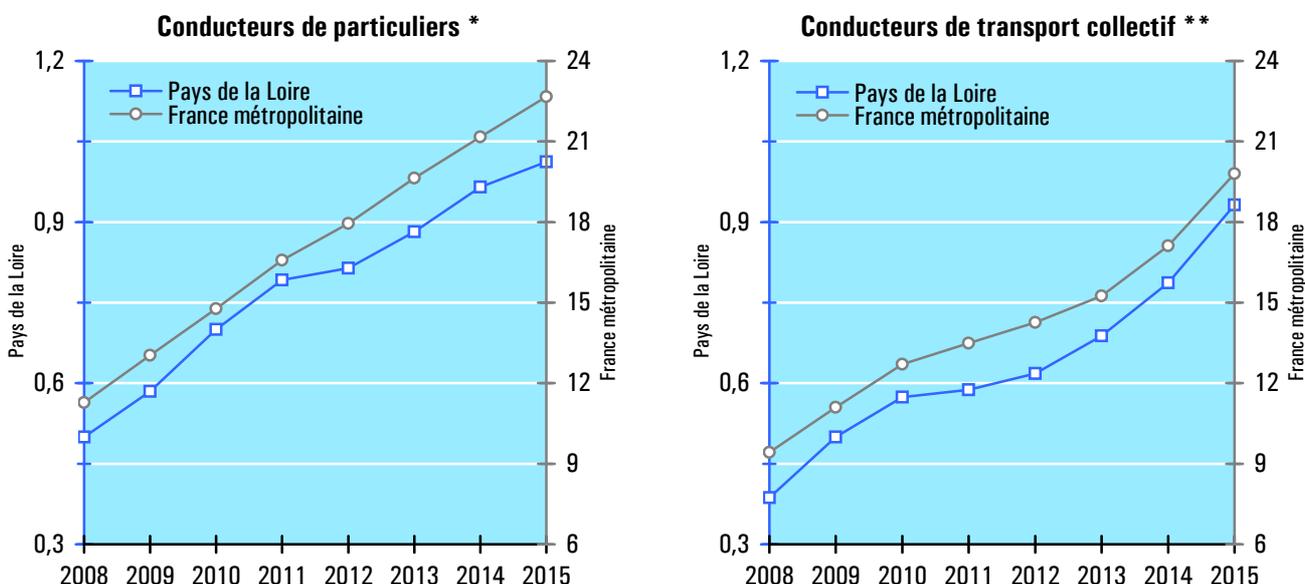
Emploi salarié relevant du régime général de la Sécurité sociale

Champ : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

Source : ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale)

Marché du travail

Demandeurs d'emploi dans les métiers de la conduite routière de voyageurs (au 31 décembre)



* Réalisent des prestations de transport de personnes (y compris malades et blessés) au moyen de véhicules légers (de capacité inférieure à dix places).

** Réalisent des opérations de transport collectif de voyageurs (y compris ramassage scolaire). Conduisent des véhicules de plus de neuf places (bus ou cars).

DEFM des catégories A, B et C : stock en fin de mois des demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Champ : codes J1305, N4102 et N4103 du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois - Nomenclature des professions de Pôle emploi)

Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2015 selon la catégorie, le sexe, l'âge et l'ancienneté d'inscription à Pôle Emploi

		Conducteurs de particuliers				Conducteurs de transport collectif			
		Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A à C	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A à C
Département	Loire-Atlantique	211	46	88	345	145	70	123	338
	Maine-et-Loire	157	39	55	251	94	36	57	187
	Mayenne	35	17	17	69	41	15	20	76
	Sarthe	89	31	40	160	83	24	65	172
	Vendée	130	24	33	187	80	26	53	159
Sexe	Homme	385	83	122	590	327	110	218	655
	Femme	237	74	111	422	116	61	100	277
Âge	Moins de 25 ans	23	7	10	40	7	2	3	12
	De 25 à 49 ans	359	80	169	608	261	89	194	544
	50 ans et plus	240	70	54	364	175	80	121	376
Durée	Moins de 12 mois	322	65	102	489	259	87	144	490
	12 à 23 mois	120	36	65	221	91	39	76	206
	24 mois et plus	180	56	66	302	93	45	98	236
Ensemble		622	157	233	1 012	443	171	318	932

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant travaillé 78 heures ou moins au cours du mois

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant travaillé plus de 78 heures au cours du mois

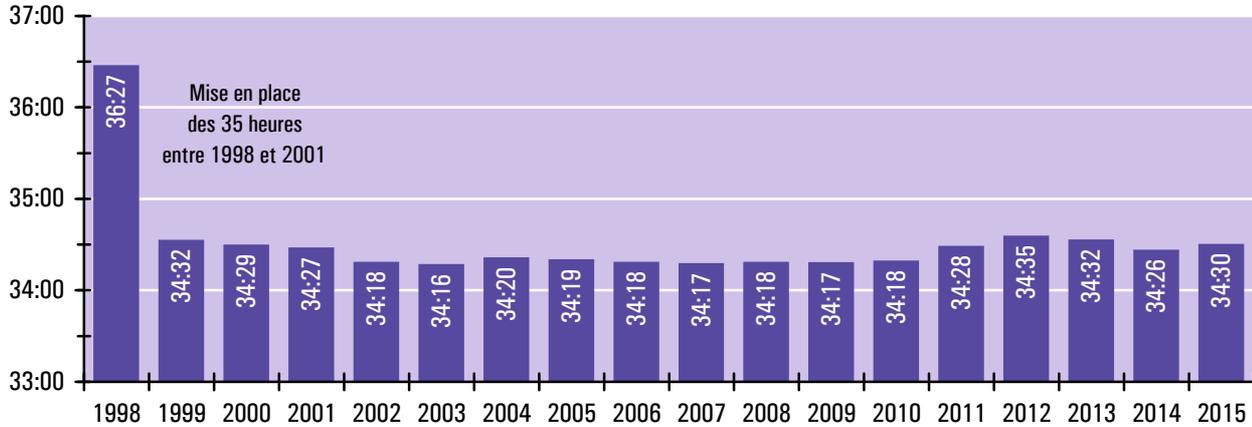
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

⑥ Durée de travail et rémunérations



Les données de cette page
ne concernent pas les Pays de la Loire.

Durée moyenne effective de travail hebdomadaire (en heures : minutes) dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine



Source : Union des Transports Publics (valeurs 2014 et 2015 semi-définitives)

Rémunération mensuelle * des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine

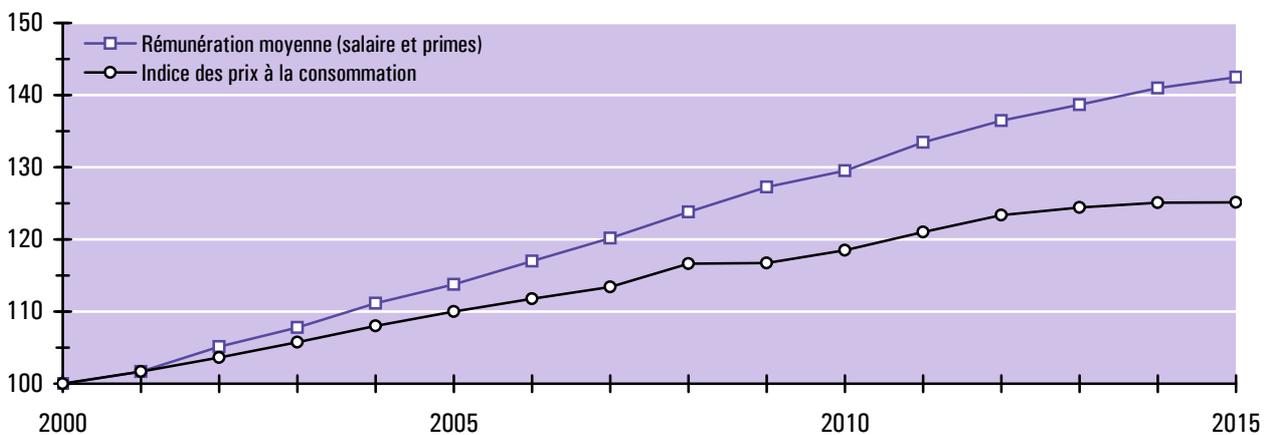
	2000	2005	2010	2012	2013	2014	2015
À l'embauche	1 669 €	1 906 €	2 164 €	2 284 €	2 321 €	2 358 €	2 382 €
Après 13 mois d'ancienneté	1 795 €	2 040 €	2 315 €	2 444 €	2 483 €	2 523 €	2 548 €
Après 10 ans d'ancienneté	1 927 €	2 185 €	2 482 €	2 614 €	2 654 €	2 696 €	2 724 €
Après 25 ans d'ancienneté	2 101 €	2 392 €	2 745 €	2 884 €	2 934 €	2 985 €	3 021 €
Moyenne **	1 873 €	2 131 €	2 427 €	2 557 €	2 598 €	2 641 €	2 669 €

* Rémunération : salaire mensuel et primes ramenées au mois

** Moyenne arithmétique des quatre catégories d'ancienneté

Source : Union des Transports Publics (valeurs 2014 et 2015 semi-définitives)

Évolution de la rémunération des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine (base 100 en 2000)



Sources : UTP (Union des Transports Publics), Insee

➤ Accidents du travail et sécurité routière

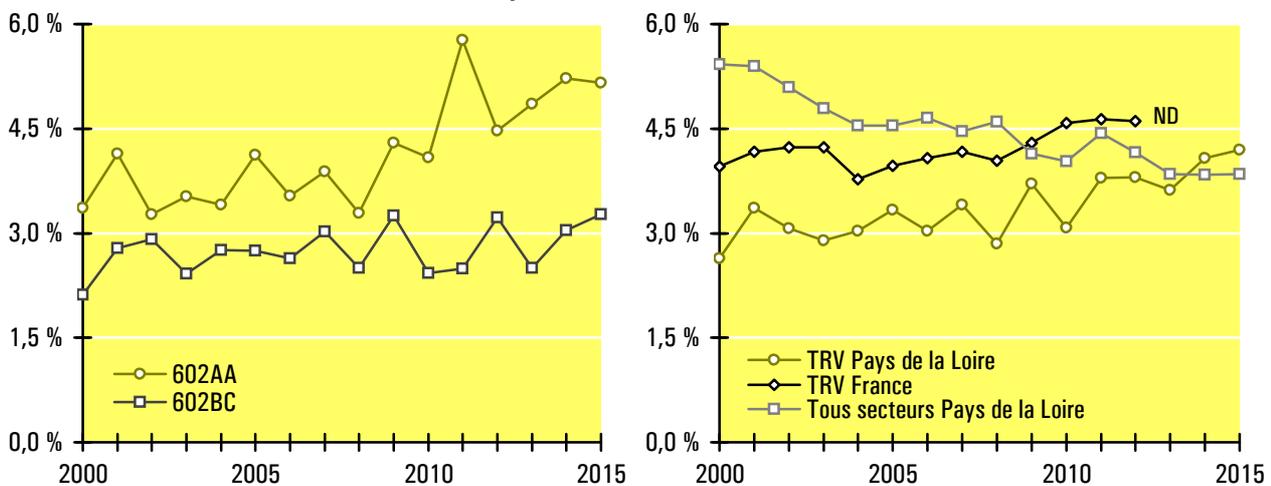
Statistiques technologiques (1) des accidents du travail dans les transports routiers de voyageurs (groupes de risques 602AA et 602BC)

	2000	2005	2010	2013	2014	2015
Nombre d'accidents avec arrêt	162	225	253	284	333	346
Nombre d'accidents avec I.P. (2)	13	17	16	22	17	19
Nombre de décès	1	-	-	-	-	1
Nombre de journées perdues	8 519	12 173	13 715	17 062	16 261	18 915
Taux de risque (3)	2,6 %	3,3 %	3,1 %	3,6 %	4,1 %	4,2 %

Non compris : accident du trajet et travailleurs indépendants (non salariés) pour lesquels le risque d'accident du travail n'est pas couvert

Source : CARSAT Pays de la Loire (valeurs 2014 semi-définitives et 2015 provisoires)

Taux de risque (3) des accidents du travail avec arrêt



Statistiques conjoncturelles (4) des accidents du travail et du trajet dans les transports routiers de voyageurs

Accidents du travail *	2005	2010	2012	2013	2014	2015
Nombre d'accidents	312	443	511	510	579	566
Nombre d'accidents avec arrêt	210	353	409	392	493	502
Nombre d'accidents avec I.P. (2)	12	17	18	19	18	6
Nombre d'accidents mortels	0	0	0	0	0	1

Accidents du trajet **	2005	2010	2012	2013	2014	2015
Nombre d'accidents	23	51	54	72	58	60
Nombre d'accidents avec arrêt	18	46	53	69	54	63
Nombre d'accidents avec I.P. (2)	1	2	1	6	1	3
Nombre d'accidents mortels	0	0	0	1	0	0

* Accidents à caractère professionnel, survenus soit à l'occasion de déplacements pour le compte de l'employeur (accidents de la circulation, glissades et chutes lors du trajet, ...), soit en un lieu fixe (principalement au cours des opérations de chargement et de déchargement des bagages)

** Accidents survenus entre le lieu de travail et le domicile du salarié ou son lieu de déjeuner (pendant le trajet aller ou retour)

Source : CARSAT Pays de la Loire

(1) Les statistiques technologiques dénombrent, selon leur date d'indemnisation, les accidents ayant entraîné une interruption de travail d'au moins une journée.

(2) Accidents ayant entraîné soit la reconnaissance d'une incapacité permanente partielle (I.P.P.), soit le décès.

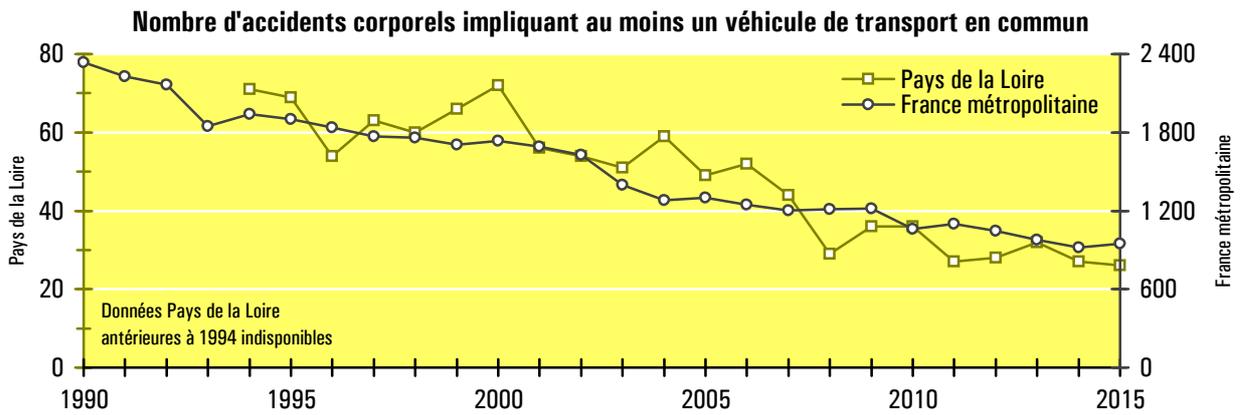
(3) Taux de risque : nombre d'accidents entraînant un arrêt de travail pour 100 salariés.

(4) Les statistiques conjoncturelles dénombrent, selon leur date de survenance, l'ensemble des accidents du travail et du trajet (avec ou sans arrêt).

Accidents corporels de la route impliquant au moins un véhicule de transport en commun de voyageurs (survenus sur le territoire des Pays de la Loire)

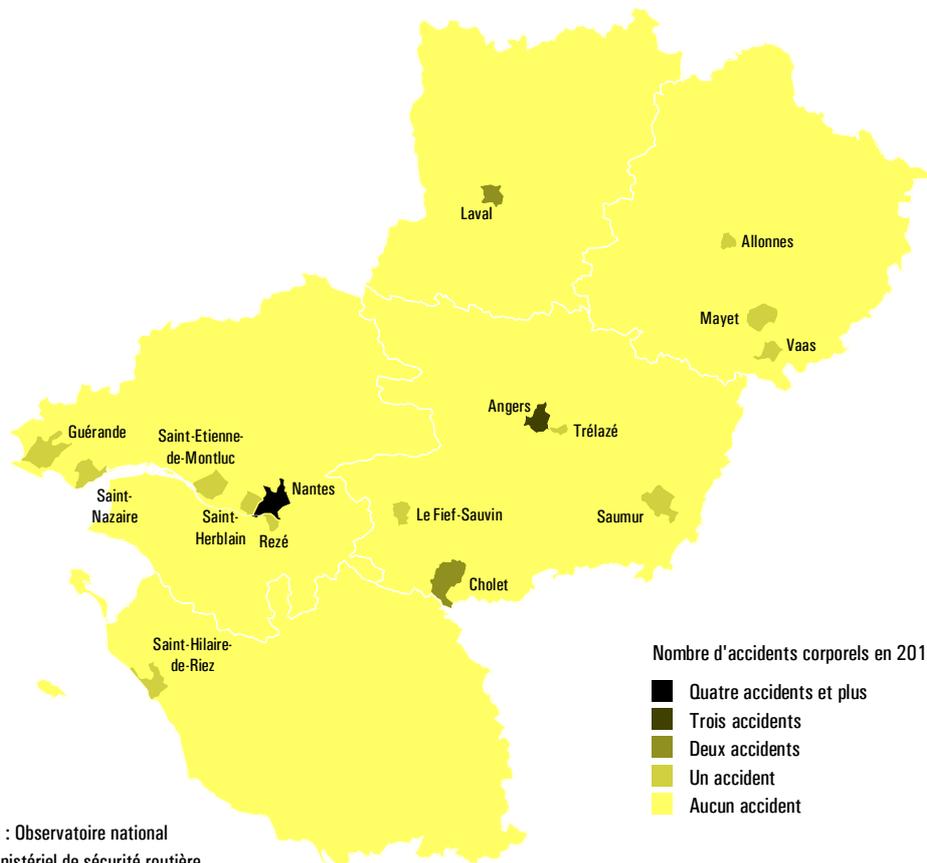
	1995	2000	2005	2010	2013	2014	2015
Loire-Atlantique	19	25	20	9	18	11	12
Maine-et-Loire	14	17	17	21	10	11	8
Mayenne	7	2	1	-	-	-	2
Sarthe	17	20	7	2	1	2	3
Vendée	12	8	4	4	3	3	1
Pays de la Loire	69	72	49	36	32	27	26
Région / France	3,7 %	4,2 %	3,8 %	3,4 %	3,3 %	2,9 %	2,7 %

Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)



Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)

Localisation communale des accidents corporels ayant impliqué au moins un véhicule de transport en commun en 2015



Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière

③ Formation et entrée dans la profession

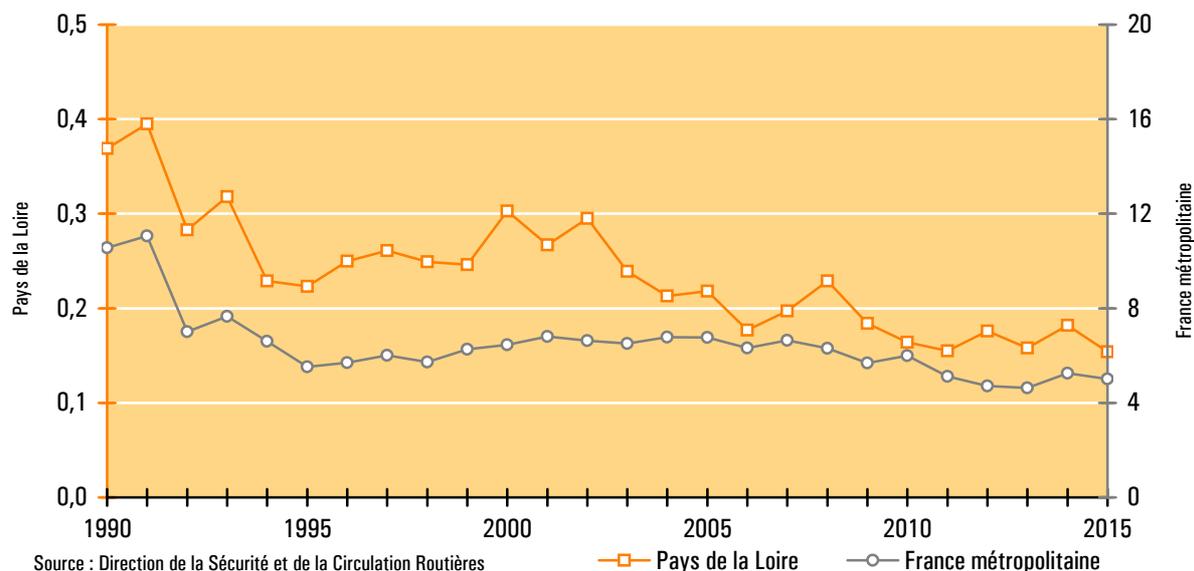
Permis de conduire transports en commun (D / D1 / D1E) délivrés

	1990	2000	2010	2013	2014	2015
Loire-Atlantique	140	180	38	84	97	60
Maine-et-Loire	97	47	54	24	32	23
Mayenne	41	12	1	5	5	4
Sarthe	43	29	29	16	28	31
Vendée	48	35	42	29	20	36
Pays de la Loire	369	303	164	158	182	154
Région / France	3,5 %	4,7 %	2,7 %	3,4 %	3,5 %	3,1 %

Champ : permis transport en commun délivrés par les préfetures (hors brevets militaires de conduite et titres professionnels)

Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières

Permis de conduire transports en commun délivrés (en milliers)



Titre professionnel de conducteur de transport routier interurbain de voyageurs

	Nombre de titres délivrés			Taux de réussite *		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Loire-Atlantique	137	164	188	91 %	95 %	94 %
Maine-et-Loire	42	60	65	72 %	90 %	92 %
Mayenne	14	26	17	74 %	93 %	61 %
Sarthe	71	78	70	96 %	90 %	96 %
Vendée	47	47	20	89 %	96 %	95 %
Pays de la Loire	311	375	360	88 %	93 %	92 %

* Taux de réussite = nombre de titres délivrés / nombre de candidats

En cas d'échec, le candidat peut repasser les épreuves dans la même année.

Source : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

Formation obligatoire des conducteurs routiers de voyageurs en Pays de la Loire

	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015
FIMO	101	161	165	181	152	189	150
FCO	1 262	961	622	601	742	1 041	1 112
Passerelle	-	96	93	164	153	171	151
Ensemble	1 363	1 218	880	946	1 047	1 401	1 413

Unité : nombre de titres délivrés à l'issue des formations (hors attestations FIMO délivrées par équivalence)

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

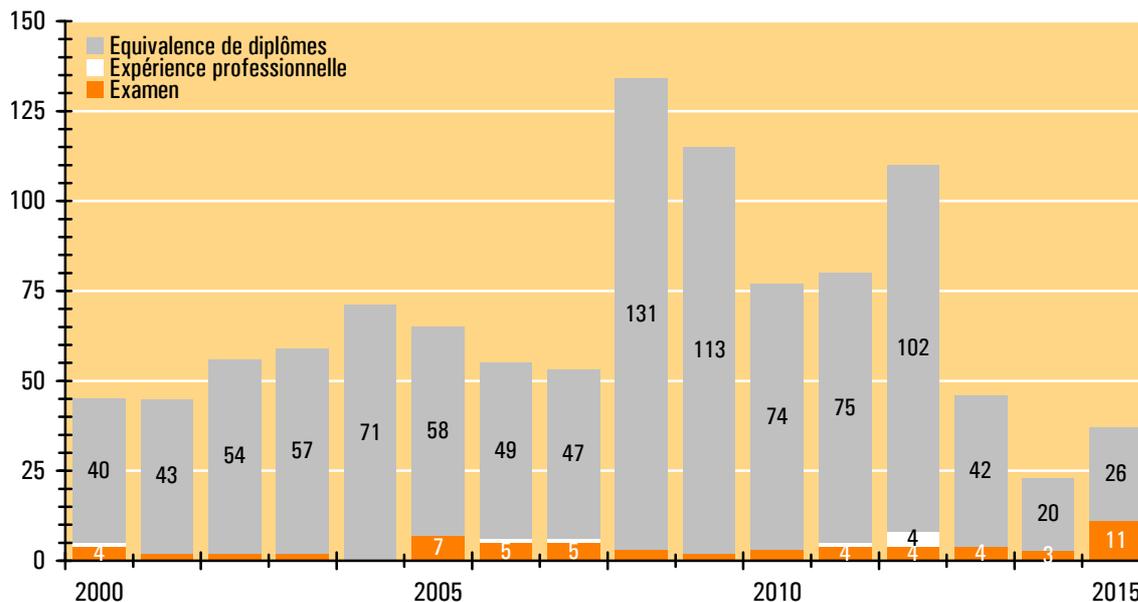
Ventilation des attestations de capacité professionnelle en transport lourd de voyageurs

	2013		2014		2015	
	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus
Examen	5	80 %	4	75 %	16	69 %
Expérience professionnelle	-		-		-	
Equivalence de diplômes	44	95 %	30	67 %	38	68 %
Total	49	94 %	34	68 %	54	69 %

Attestation en transport lourd : n'est exigée depuis le 1^{er} juillet 2012 que pour les entreprises utilisant des véhicules de plus de neuf places.

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Nombre d'attestations de capacité délivrées en transport lourd de voyageurs



Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Ventilation des attestations de capacité professionnelle en transport léger de voyageurs

	2013		2014		2015	
	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus
Examen	13	77 %	17	76 %	16	75 %
Expérience professionnelle	7	86 %	6	17 %	2	100 %
Total	20	80 %	23	61 %	18	78 %

Attestation en transport léger : est exigée pour les entreprises exerçant leur activité exclusivement avec des véhicules n'excédant pas neuf places.

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

L'Observatoire social régional des transports des Pays de la Loire

Pourquoi : L'Observatoire social régional des transports (O.S.R.T.) est une structure informelle, composée des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers de marchandises et de personnes. Mis en place en 1994 lors du contrat de progrès dans le transport routier de marchandises, l'O.S.R.T. a élargi son action au transport routier de personnes à la demande des partenaires locaux.

Quoi : L'O.S.R.T. est un groupe qui se réunit périodiquement, et en tant que de besoin. La décision de la réunion est prise par le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi et le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Il est constitué des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers. Ses moyens sont ceux que veulent bien y mettre ses partenaires. Son secrétariat est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Comment : L'O.S.R.T. s'appuie sur des informations fiables et objectives recueillies par ses partenaires afin d'alimenter le débat et la réflexion, et ceci dans le respect des compétences réciproques. Ce n'est donc pas un organe de décision. Des indicateurs sont ainsi collectés pour assurer la connaissance et le suivi de la situation sociale dans les transports routiers. Une coordination est assurée entre l'O.S.R.T. Pays de la Loire et l'Observatoire National du Social.

Avec qui : L'O.S.R.T. est constitué en Comité Directeur avec :

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ;
- les syndicats professionnels (F.N.T.R., UNOSTRA, F.N.T.V. et OTRE) ;
- les syndicats de salariés (C.F.D.T., F.O., C.G.T. et F.N.C.R.) ;
- les organismes de formation agréés (A.F.T., AFTRAL, PROMOTRANS FPC, A.F.P.A., ...).

Il peut s'associer à d'autres organismes, faire participer des experts, sous réserve de l'accord de ses membres.

Compétences des partenaires au sein de l'O.S.R.T. :

- DREAL (contrôle du respect des réglementations hors celles relatives au code du travail, ...) ;
- DIRECCTE (emploi et formation professionnelle, contrôle du respect des réglementations notamment celles relatives au code du travail) ;
- Syndicats professionnels (défense des intérêts de la Profession) ;
- Syndicats de salariés (défense des intérêts des salariés) ;
- Organismes de formation agréés (formations assurées selon des règles et orientations fixées par la Profession et l'État).

Pour en savoir plus

La collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques dans le domaine des transports font partie du champ d'intervention de la DREAL des Pays de la Loire. Cette mission s'effectue au travers de trois grandes catégories de publications numériques :

1. Une note de conjoncture trimestrielle

Actualisée quatre fois par an, cette note présente l'évolution récente des principaux indicateurs conjoncturels du secteur des transports en Pays de la Loire. Les dates de publication sont les suivantes : mi-mars, mi-juin, mi-septembre et mi-décembre de chaque année.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/notes-de-conjoncture-a536.html>



2. Des bilans thématiques annuels

Ces recueils présentent, sous forme de tableaux, de graphiques ou de cartes commentés, les principaux résultats statistiques annuels portant sur les transports de marchandises et de voyageurs en Pays de la Loire. Chaque numéro est relatif à une thématique donnée du secteur des transports.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/rapports-thematiques-annuels-sur-a564.html>



3. Les publications de l'Observatoire social régional des transports

L'O.S.R.T. des Pays de la Loire a pour but de favoriser la concertation et le dialogue social dans le secteur des transports routiers, en particulier dans les métiers de la conduite. Ses publications (tableaux de bord annuels, études thématiques) visent à améliorer la connaissance et le suivi de la situation sociale du secteur.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-social-regional-des-r580.html>



Contact :

Denis DOUILLARD – DREAL Pays de la Loire

 denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

 02 72 74 74 51

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
5, rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263 NANTES Cedex 2
Tél. 02 72 74 73 00

Réalisation et mise en forme :
Denis Douillard
denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

Photo (première de couverture) :
Irisbus

Tableau de bord du social

Transports routiers de voyageurs

Observatoire social
régional des transports
des Pays de la Loire

Directeur
de la publication :
Annick Bonneville

ISSN : 2115-9998

© DREAL 2016